



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES – INSTALLATION DU SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024

✚ « Des CMJ solidaires »,

Délibération n°2024-11-09, rapport présenté par Marie-Lou HERBAUT et Antoine MONTAIGNE

Avec Via ZOGORE

Marie-Lou :

Lors de la préparation de l'installation, nous avons échangé nos savoirs sur notre bonne ville. C'est une évidence, Linselles a un riche tissu associatif. Nous savons que nous disposons d'environ 1 870 € qui seront entre guillemet perdu à la fin de cette année.

Nous avons réussi, comme vous venez de le constater, de déjà proposer 3 actions. Un décompte financier a été établi à hauteur de 1 000 € pour nos futures dépenses, il mettait en évidence un solde de 850 €.

Je me suis souvenue de l'action solidaire à laquelle j'ai participé au collège l'année dernière, en faveur de Via Zogoré, dans le cadre de projet. Nous savons que la vie de nos amis du comté de Zogoré n'est pas évidente. J'ai donc proposé de verser à plusieurs associations caritatives ou humanitaires.

L'ensemble des jeunes Conseillers a validé cette proposition et ce choix pour Via Zogoré. De ce fait, nous avons déterminé de remettre ce samedi la somme de 425 € afin d'aider les jeunes dans leur scolarité. Le service citoyenneté propose que cette somme soit bonifiée de 25 € suite à la négociation de ce mercredi.

J'ai eu l'honneur d'échanger avec Monsieur Philippe Lallemand, qui est le Président de l'association de Via Zogoré, sur le sujet mercredi après-midi que je remercie vivement pour sa présence et ses conseils.

Avec « LES RESTAURANTS DU CŒUR »

Antoine :

Ayant collaboré sur la proposition, « un Noël chaleureux à Linselles », il m'a paru évident de proposer le même versement aux restaurants du cœur. De ce fait, nous avons déterminé de remettre ce samedi la somme de 425 € bonifier aussi de 25 €, soit 450 €. Nul doute que cela permettra d'égayer les fêtes de fin d'année.

Nous avons vu avec le Président, mercredi, pour que ce bon d'achat soit utilisé par nos soins. C'est-à-dire que nous allons faire les courses ensemble, les porter au local des Restaurants du cœur, afin de mieux comprendre l'association, leur organisation et surtout la bonne utilisation de ce don.

Décision : *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, adopte le projet « des CMJ solidaires » et charge le service jeunesse de sa mise en place avec les CMJ dans l'état d'esprit mentionné ci-dessus dans l'exposé.*



Pour extrait conforme,
Pour Madame le Maire

Isabelle POLLET